

Dossier d'inscription

Brevet de Pisteur Secouriste 1^{er} Degré Option Nordique

Test technique, dimanche 11 mars 2012. Lieu : Briançonnais

Date limite d'inscription : le mercredi 7 mars 2012 dernier délai

Coordonnées du candidat	
Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse complète	
E mail	
Tél	

Fait à : _____ le : _____
Signature du candidat :

Pièces à fournir : (Seuls les dossiers complets seront pris en considération)

Module	Pièces à fournir
Test Technique	1/ La présente demande d'inscription 2/ Un chèque d'un montant de 38 € 3/ Ou attestation de la collectivité ou de l'employeur financeur 4/ + : Un certificat médical, datant de moins de trois mois, d'aptitude physique à la pratique d'une épreuve chronométré à ski de fond d'une distance de 15 km avec un sac à dos d'un poids de 10 kg.

Programme du module : Test Technique, 1er degré option Nordique

Programme de formation (Durée : huit heures)

Modalités d'organisation du test de qualification technique, Option Nordique :

Le test de qualification technique, option ski nordique, est destiné à évaluer la capacité du candidat à évoluer à skis de fond sur un parcours varié et son endurance à l'effort.

1. Parcours d'endurance : Le parcours d'endurance s'effectue sur une piste damée d'une longueur de 15 km, avec port d'un sac à dos de 10 kg, en style libre. L'épreuve est chronométrée et le seuil d'admission correspond au temps réalisé par un ouvrier masculin majoré de 50 % pour les candidats, 70 % pour les candidates.

L'ouvrier doit être moniteur de ski (titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré, spécialité ski de fond). Il effectue le parcours dans les mêmes conditions que les candidats.

2. Ateliers techniques : Le parcours varié s'effectue en toutes neiges, avec le port d'un sac à dos de 10 kg. Il comprend une montée de 50 m de pente moyenne de 20 %; une portion plate de 100 m environ; une descente de 100 m de longueur ayant un pourcentage moyen de pente égal à 15 % sur une longueur de 30 mètres et permettant la réalisation de virages.

Le candidat a la possibilité de reconnaître le parcours avant l'épreuve.

Un jury composé de techniciens - maître pisteur secouriste, option ski nordique, directeur du domaine nordique et moniteur de ski (titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré, spécialité option ski de fond) - apprécie les évolutions du candidat sur les portions de parcours situées : en terrain plat; en montée; en descente et sur celles nécessitant des changements de direction.

3. Admission : Le candidat doit réussir chacune des deux épreuves pour être admis au test de qualification technique, option ski nordique.

Paieiment

L'inscription est effective seulement si le présent document est accompagné d'un chèque d'un montant de 38 €.

Même en cas de prise en charge par un organisme externe un chèque caution sera exigé.

La formation sera-t-elle financée par le candidat lui-même ? : oui non

Dans le cas ou la formation n'est pas financée par le candidat, indiquez qui sera le destinataire de la facture.

Dans le cas de prise en charge par l'employeur fournir une attestation écrite engageant et précisant les modalités de paiement

Nom de l'organisme financeur ou employeur :

Adresse complète :

Tel :

Personne à contacter :

Date, signature du responsable et cachet de l'organisme :

Mode de paiement : A l'ordre de Hautes Alpes Ski de Fond (à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription)

1/ Chèque N°..... Banque :.....

2/ Mandat administratif ou décision de la collectivité locale (Copie)

Plus de renseignements :

Web : <http://www.skinordique.eu>

Mail : hautes-alpes.skidefond@wanadoo.fr

Tel : 06 83 26 18 42

A retourner à :

Hautes Alpes Ski de Fond 64 grande rue 05100 Briançon Tel 04 92 20 15 09

Association départementale de gestion et de promotion du ski de fond.

Membre de Nordique France : Organisme agréé par l'arrêté du 8/01/1993 relatif à la formation des pisteurs secouristes N° de formation professionnelle 82 73 00354 73